



Assemblée Générale de l'ADEAR du Gers

Rapports moral, d'activités et financier
Juillet 2024 à Juin 2025



Samedi 22 novembre 2025

Salle des fêtes
de Sansan (32260)

L'ADEAR DU GERS : SES OBJECTIFS ET SES MISSIONS

L'ADEAR du Gers a été créée en 2001 par des paysan.ne.s pour majorité membres de la Confédération Paysanne. Elle est rattachée à une fédération nationale (la FADEAR) et régionale (ARDEAR Occitanie).

Les missions de l'ADEAR du Gers se déclinent en plusieurs activités :

- **Favoriser l'installation agricole** et accompagner les candidats au test d'activité et à l'installation agricole.
- **Faciliter la transmission** des fermes sur le territoire et accompagner les cédants dans leur projet.
- **Développer l'acquisition de compétences par la formation professionnelle** sur tout sujet participant au développement agricole.
- **Promouvoir l'agriculture paysanne par de l'animation sur le territoire** sur le monde agricole et rural pour donner du sens et créer du lien entre citoyens.
- **Accompagner des démarches collectives ou individuelles contribuant au développement durable** du monde agricole (circuits alimentaires de proximité, autonomie énergétique, semences paysannes...).

RAPPORT MORAL 2024-2025

Les missions de l'ADEAR 32 depuis sa création en 2001 visent à «*la promotion et le développement d'une agriculture paysanne, c'est à dire une agriculture qui permette à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une ferme à taille humaine une alimentation saine et de qualité, et ce sans remettre en cause les ressources naturelles de demain*» (Article 2 des statuts de l'ADEAR 32).

On peut résumer les principales missions de notre association à l'accompagnement à l'installation, la transmission, la formation et la promotion de l'agriculture paysanne. Lors du dernier exercice, plus de deux cent personnes ont été en contact avec l'équipe salariée sur le parcours à l'installation.

Une quinzaine de cédants ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé. Depuis, d'autres salariés se sont formés sur ce volet pour développer cet axe de travail fondamental pour le renouvellement des générations agricoles.

Dans un environnement très concurrentiel, dix-huit formations ont été organisées (128 stagiaires). Nous sommes certifiés Qualicert et Qualiopi.

La Foire de Monfort fêtait son 13 anniversaire ; elle a accueilli près de 70 exposants (professionnels et associations) et est désormais bien identifiée dans les événements gersois avec 800 visiteurs en 2024.

Quant à Croque ton jus, ce sont 26.000 litres pressés l'an dernier ; cette année on va atteindre 33.000 litres.

Pour finir cet inventaire succinct, je tiens à souligner que nous avons embauché un quatrième salarié en CDI en septembre 2025.

Quant à l'équipe des administrateurs, tous bénévoles, elle s'est renforcée et - en plus des réunions tous les deux mois - elle continue de travailler en petits groupes administrateurs/salariés sur les sujets de leur choix.

Nouvelle de dernière minute : nous venons d'obtenir un siège à la CDPENAF pour donner un avis sur la conformité de la déferlante de projets d'agrivoltaïsme et méthanisation dans le Gers. C'est là aussi une problématique qui a du sens dans notre vision de ce que devrait être le paysage agricole de demain et le métier de paysan.

Malheureusement, le manque de visibilité à moyen et long terme handicape notre structure dans la mise en œuvre de ses actions.

Les baisses de financements que nous subissons, la prochaine mise en place de France Service Agriculture sur les territoires et le flou qui l'accompagne sont des sujets de crainte pour la pérennité de notre structure et de nos actions.

Je voudrais remercier nos partenaires et souhaiter pour l'avenir la poursuite de nos collaborations pour transformer en profondeur et durablement le territoire gersois.

Merci aussi à tous nos bénévoles sans lesquels nous ne pourrions mener à bien nos actions. Je pense notamment à ceux des Automnales de Monfort et de Croque Ton Jus.

Merci à toute l'équipe - salarié.e.s et services civiques - pour votre travail et votre implication au sein de la structure.

Merci également aux administrateur.rice.s pour votre investissement et votre temps que nous savons si précieux. Merci à ceux qui partent, merci à celles et ceux qui restent.

Notre association porte un modèle agricole différent du modèle dominant.

Il est urgent que notre modèle se renforce dans un contexte de vieillissement de la population et de non renouvellement des générations, de paupérisation, de dérèglement climatique, d'éco-anxiété...

Rejoignez le conseil d'administration de l'ADEAR32 pour agir concrètement et donner de l'élan à nos actions!

Jimena BETTAYEB

Présidente de l'ADEAR 32



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024-2025

ORIENTATIONS 2025-2026

A) Ressources humaines

Entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025, l'association se compose de :

- 107 membres à jour de leur cotisation (63 en 2023-2024, 99 en 2022-2023, 71 en 2019). En forte augmentation en lien avec le développement des formations et l'obligation d'adhésion pour participer à nos actions : accompagnement et accès au logiciel PE, participation formation, commandes groupées.
- 8 membres de Conseil d'Administration se réunissant tous les 2 mois (6 en 2023-2024, 11 en 2019)
- une équipe salariée qui a accueilli François LAMBONI mi-octobre 2024, le temps de l'absence pour maternité d'Alizée et laissé partir Marie-Laure à la retraite fin avril 2025 soit 3,6 ETP annuels qui se sont répartis ainsi :
 - > 3,5 ETP (équivalent temps plein) de juillet 2024 à mi-octobre 2025
 - > 4,5 ETP de mi-octobre 2024 à mi-décembre 2025
 - > 3,5 ETP de mi-décembre 2025 à fin avril 2025
 - > 2,8 ETP en mai et juin 2025

Sur cette période, l'équipe salariée est composée de :

- Marie Laure Baron, animatrice à 80 % en CDD puis CDI à partir de janvier 2025. Marie-Laure a quitté l'équipe le 30 avril 2025 pour prendre sa retraite.
- Audrey Boussaoud, animatrice à 80% en CDI. Le temps de travail d'Audrey est annualisé depuis le printemps 2025,
- Alizée Fruleux, animatrice à 86% en CDI : congé maternité puis parental à partir de mi-décembre. Reprise de poste le 1er septembre 2025.
- François LAMBONI, animateur à 100% en CDD, embauché mi-octobre 2024 pour remplacer Alizée le temps de son congé maternité-parental,
- Ludivine Tatieu-Bilhère, animatrice en CDD à 80% puis en CDI à 100% à partir de septembre 2024.

Ainsi que de 2 volontaires en service civique :

- Maya Rastouil, de 2024 à janvier 2025
- Odilon JOUANEN, de janvier à juin 2025

Une équipe salariée qui s'est formée tout au long de la période.

>>> Orientations 2025-2026

- L'équipe salariée passera de 2,8 ETP à 3,7 ETP après lors du retour dans l'équipe d'Alizée FRULEUX en septembre 2025,

- François LAMBONI remplacera Marie-Laure BARON à partir de septembre 2025 et animera le pôle formation de l'ADEAR 32,
- Recrutement de Juliette LACHERAY, volontaire en Service Civique, d'août 2025 à février 2026. Le recrutement d'un-e nouveau-e volontaire à partir de février est prévu.

B) Réseaux : ARDEAR / FADEAR / Maison paysanne 32

L'ARDEAR Occitanie est l'association régionale qui fonctionne au service des ADEAR départementales et grâce à leur implication. Elle est composée de 3 salarié.e.s sur la période d'exercice. Elle permet notamment :

- une représentation politique auprès de la Région
- des réponses à appels à projets centralisés
- un travail de coordination des actions (CEFI, Transmission, Installation, et autres thématiques)
- de la prospection de partenariats à l'échelle régionale (CUMA, InPact,...)
- un travail de veille conséquent (sur la formation, les dispositifs d'aide, etc)
- un catalogue de formation régional pour nous former, nous, salarié.e.s départementaux
- l'organisation de temps essentiels de rencontre et de mutualisation des ADEAR départementales (groupes de travail)
- fournir un historique quand il y a du turn-over au niveau départemental

En 2024 et 2025, et notamment grâce au financement "Professionnalisation" octroyé par la Région Occitanie par l'ARDEAR, l'ADEAR 32 a contribué à différents groupes de travail et mutualisation à l'échelle nationale et régionale :

- Certification Qualité
- Formation et certifications
- Installation et suivi post-installation
- Modèles économiques des ADEAR
- Commission finance de l'ARDEAR
- Gestion des aspects comptables des ADEAR

Ainsi qu'à différents temps d'échange / mise en réseau / plaidoyer :

- Rencontres annuelles ARDEAR Occitanie, les 28 et 29 novembre 2024 : "L'égalité de genre en Agriculture Paysanne, c'est pour quand ?" > contribution à l'organisation et participation d'Audrey
- CA physique de l'ARDEAR les 20 et 21 mars 2025 > participation de François
- Journée des salariés du réseau le 20 juin 2025 > participation de Ludivine.

La contribution de l'ADEAR 32 aux travaux nationaux animés par la FADEAR est réduite en 2024 et 2025 : elle a consisté principalement en un **relai d'informations**

aux membres de son réseau et des **appels à contribution** aux différentes commissions nationales FADEAR & Confédération paysanne (exemple : commission Fruits et légumes / commission lait /...) qui servent à bâtir l'argumentaire politique et les projets/actions de terrain à envisager.

Des rapprochements ont été envisagés avec le GABB32 et AP32 pour la création d'une maison paysanne mais ce projet se voit mis en pause, le GABB 32 étant en difficulté financière et Arbre et Paysage 32 ayant été relogée par le Conseil départemental, au Mas de Villeneuve. L'ADEAR continue d'héberger dans ses locaux diverses structures (GERsMES, Conf 32, Chemins ruraux 32).

>>> Orientations 2025-2025

- Participation aux CA ARDEAR visio et physique
- Participation aux rencontres annuelles sur "Les facteurs de pénibilité lors de l'installation agricole", les 27 et 28 novembre 2025 à Narbonne
- Poursuite de la participation aux groupes de travail installation/transmission
- Poursuite des échanges avec GERsMES pour le partage de locaux
- Formalisation de conventions d'occupation des locaux de l'ADEAR avec GERsMES, SP32, Les Ami.e.s de la Terre 32, les Ami.e.s de la Conf 32...

C) Promotion de l'agriculture durable et paysanne

L'ADEAR a réalisé entre 2024 et 2025 des actions de promotion de l'agriculture durable et paysanne. L'ADEAR est en lien avec le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du département pour renforcer le partenariat autour de la marque TerraGers (tourisme éco-responsable). Mais aussi avec la prise de contact avec de nouvelles "vitrines" partenaires (fermes, associations citoyennes).

L'ensemble de ces animations poursuit les mêmes buts :

- Participer à la vie culturelle et au dynamisme des campagnes gersoises ;
- Créer un réel lien et un échange entre agriculteurs et habitants ruraux ou touristes ;
- Promouvoir une agriculture paysanne et durable qui est à l'origine du cadre de vie mis en valeur dans le Gers.

1. L'Automnale de Monfort – 29 septembre 2024

La 13ème édition de L'Automnale de Monfort a eu lieu le dimanche 29 septembre 2024 à Monfort. Organisée par l'ADEAR 32 et la mairie de Monfort, l'Automnale est tout d'abord une foire aux plantes. Les producteurs présents sont des acteurs économiques locaux, dont l'entreprise reste à échelle humaine avec une éthique exigeante quant au respect de l'environnement. L'Automnale de Monfort accueille

également plusieurs associations investies dans le jardinage ou la découverte du monde végétal qui proposent des stands et animations.

La manifestation a été organisée autour de quatre pôles : « Monde végétal », « Autour du jardin », « Saveurs du terroir » et « Animations agri-culturelles ». Des balades commentées, des ateliers pédagogiques et des causeries-conférences sur des thématiques agricoles et environnementales ont été proposés au public, avec notamment :

- Une animation sur la lactofermentation avec Nathalie Abily ;
- Une discussion sur les fruitiers et le changement climatique
- Un atelier de pressage de jus de pommes avec dégustation de jus animé par Jean-Claude Châtillon et Eric Maidon

Pour sa 13ème édition, l'Automnale de Montfort a réuni environ 800 visiteurs, et une cinquantaine de producteurs locaux et associations. A cette occasion une enquête de satisfaction a été réalisée montrant un bon fonctionnement du bouche à oreille, un fort attachement du public et des participants à l'ambiance de la foire et à la qualité des échanges qui y ont lieu. Une fois que l'on vient à Monfort, on y revient !

2. L'opération « Croque ton jus » - automne 2024

Organisée pour sa 15ème édition, le pressoir ambulant de l'ADEAR a fait escale dans le Gers et quelques communes limitrophes du 23 août au 17 novembre 2024. Environ 25 journées de pressage ont eu lieu, avec un bilan de 26000 L de jus pressé. L'ADEAR a coordonné cette animation et a organisé la tournée de l'atelier avec l'appui d'agriculteurs et de structures locales (école, associations...). Particuliers et agriculteurs ont ainsi pu transformer leurs pommes, poires et coings en jus de fruit pasteurisé. Les journées de pressage ont été accompagnées de repas et/ou animations artistiques.

Pour rappel, cette manifestation a pour objectifs :

- de permettre à chacun de se réapproprier des savoir-faire écologiques et ruraux,
- de développer l'envie de faire soi-même, avec des produits de son jardin ou récoltés dans la nature,
- de re-créer du lien social entre citoyens ruraux et paysans et à renforcer les dynamiques collectives au sein du monde rural,
- de préserver les haies fruitières et les variétés locales de fruitiers afin de valoriser cette diversité et ce patrimoine naturel.

Le Conseil départemental, le Crédit mutuel et la Biocoop d'Auch ont également apporté leur soutien à l'opération, respectivement, sous la forme d'une subvention exceptionnelle, d'un partenariat (sponsoring) et de dons de pommes.

3. Participations à d'autres événements et partenariats pour le développement de l'agriculture paysanne

L'ADEAR 32 a participé en 2024 et 2025 à des projets en qualité de partenaire sur des thématiques cohérentes avec ses valeurs par le biais de partenariats formalisés, de participations bénévoles de ses administrateurs à des évènements et de manière nouvelle, de prestations financées de ses salarié.e.s à des évènements.

CIT2E

L'ADEAR 32 a participé aux réunions de la CIT2E, animées par Apolline THEROND, alternante au CD32, sous la supervision d'Anne Perrot, cheffe de service et Louise Azam, chargée de mission PAT. Sur la période 2024-2025, l'ADEAR a contribué à 2 groupes de travail thématiques "Créer des vocations agricoles" et "Parrainage en agriculture" sous la forme d'actions expérimentales :

- "Vocations agricoles" : proposition d'une semaine d'animations sur le principe de la "semaine du goût" > l'ADEAR 32 a proposé une animation autour du pressage et de visite de fermes. Seul 1 collège a participé à cette "semaine des vocations" et l'animation de l'ADEAR n'a pas été retenue par ce collègue.
- "Parrainage" : création de binômes pour expérimenter le tutorat paysan. 2 binômes ont été pressentis par l'ADEAR 32 pour participer à cette expérimentation (mirandaise, transformation de fruits)

Animations diverses

Parmi les animations diverses qui ont été menées :

- > Intervention bénévole de l'une des salariées lors d'une journée de pressage auprès d'un public de BTS Agroalimentaire de Beaulieu-Lavacant à la Biocoop d'Auch
- > Animations rémunérées de 2 projections-débats en lien avec la mairie d'Ordan-Larroque, et du festival Sève qui peut organisé par AP32

>>> Orientations pour 2025-2026 :

- La 14e édition de l'Automnale de Monfort a eu lieu le 28 septembre 2025
- L'opération « Croque ton Jus » est renouvelée tout en améliorant le matériel (automatisation de la pasteurisation & davantage d'animations lors des journées de pressage, nouveau film pour communiquer dessus), création d'étiquettes
- Renforcement de la participation à différentes commissions sur le territoire (en fonction de la mobilisation bénévole) : SAGE, commissions agricoles,...
- Bénévolats des administrateur.ice.s : projet de Caisse Auscitaine de Solidarité Alimentaire, porté par Auch Territoire et Transition, l'ADP et le Cabas 32 ; dynamique d'essaimage de l'Atelier Paysan, festival FREDD
- Tenue d'un stand lors d'une journée promotionnelle à la Biocoop, dont les bénéfices seront reversés à l'ADEAR 32

- Partenariat avec les 7 étudiants du BTS DATR de Beaulieu-Lavacant pour la communication autour de Croque Ton Jus : production d'une vidéo de 1 min et contribution au pressage prévu à Auch

4. Visites de fermes avec les collèges

Dans le cadre de l'Appel d'offre du Conseil départemental (catalogue d'animations proposées aux collèges, qui flèchent les sorties qu'ils souhaitent réaliser). L'ADEAR intervient comme prestataire dans la réalisation de la visite : animation, quizz avec les collégiens.

Le marché n'a pas été reconduit en septembre 2023. Participation au groupe de travail "Créer des vocations agricoles" mentionné dans la partie

L'ADEAR a été lauréate du Budget participatif gersois 2023, grâce auquel a pu être réalisée notamment l'acquisition d'un pressoir pédagogique pour sensibiliser les scolaires au "fait-maison" et à l'agriculture locale. La subvention a ainsi été utilisée en partie au 1er semestre 2025.

>> Perspectives 2025-2026 :

- Amélioration du pasteurisateur (2e partie de la subvention obtenue au BPG)
- Recherche de financements (mécénat Caisse d'Epargne)
- Relance des animations de pressage de jus auprès des scolaires (achat d'un pressoir version miniature), démarchage des collèges
- Travail de recensement des fermes qui reçoivent du public à réaliser pour le besoin de ces animations (être en capacité de proposer aux collèges des visites dans des fermes que les enseignant.e.s ne connaissent pas forcément)
- 2 premières sessions test de l'utilisation du pressoir : inauguration le 22 novembre et journée CTJ à Auch le 12 octobre avec l'aide des étudiants de BTS DATR de Beaulieu-Lavacant.

5. Communication

Des évolutions des outils de communication de l'ADEAR 32 ont été opérées en 2024-2025 :

- rafraîchissement de la lettre d'information, appelée la "Lettre paysanne" co-écrite entre Confédération paysanne et ADEAR 32, qui a donné lieu à des questionnements de fonds sur l'investissement à réaliser, la bonne organisation à trouver pour une co-écriture à 2 structures (ADEAR-Conf)
- lancement du compte Instagram
- animation plus régulière de la page Facebook
- production de contenus vidéo : 2 vidéos dans le cadre de Croque Ton Jus, 2 vidéos dans le cadre des formations (mises en valeur via le site internet)

>> Perspectives 2025-2026 :

La communication est renforcée via plusieurs actions :

- achat de tee-shirts et d'une flamme pour plus de visibilité lors des évènements
- lancement de la commission “Communication” de l'ADEAR : appel à manifestation d'intérêt !

D) Accompagnement à l'installation agricole

L'ADEAR propose des accueils collectifs (réunions d'information mensuelles) puis un accompagnement personnalisé aux porteurs de projet qui se reconnaissent dans les valeurs de l'agriculture paysanne, depuis l'émergence du projet à plusieurs années après installation (4 ou plus).

L'accompagnement proposé aide et renseigne sur :

- la définition du projet agricole : objectifs personnels, motivations, limites, accompagnement au choix du territoire d'installation, à la connaissance des différentes productions ou méthodes de travail ;
- le montage administratif et le formalisme des dossiers ;
- les aspects juridiques, sociaux et fiscaux spécifiques aux exploitations agricoles ;
- les techniques, les réseaux de distribution et les références technico-économiques locales ;
- le montage financier (prévisionnel, étude de marché, plan d'amortissement, aides possibles...) ;
- la recherche de foncier et la mise en relation avec des cédants ;
- la réalisation de documents et fiches techniques à l'intention des porteurs de projet (foncier, aides agricoles, etc...).

L'ADEAR accompagne plus étroitement les personnes bénéficiaires du RSA avec un suivi renforcé.

1. L'accompagnement de l'ADEAR en 2024-2025 en quelques chiffres clés

203 porteurs de projet/paysans reçus et/ou accompagnés dans le cadre de leur projet agricole (182 en 2023-2024, 171 en 2022/2023, 179 en 2021, 120 en 2020) dont :

- 10 accueils collectifs ont été organisés, bénéficiant à 54 porteurs de projet (57 en 23/24)
- 79 en émergence (de l'idée au projet) (44 en 23/24)
- 2 en diagnostic (dimensionnement, chiffrage, statuts, subventions dans le cadre de demandes de DNA)

- 28 en suivi post-installation (20 en 23/24, 35 en 2021 et 26 en 2020) : installés chef d'exploitation depuis moins de 4 ans
- 77 agriculteurs ou porteurs de projet accompagnés dans le cadre du Plan Départemental à l'Insertion pour les bénéficiaires du RSA (39 en 23/24, 34 en 2022/23, 27 en 2021 et 23 en 2020)

Entre juillet 2024 et juin 2025, l'ADEAR a accompagné le dépôt de :

- 12 dossiers de demande de DJA (8 en 23/24, 15 en 22/23 et 7 en 2021)
- 1 CEFI (Contrat Emploi Formation Installation) (4 en 23/24, 6 en 22/23) différents dossiers de subvention d'investissements (PassPetits investissements et DU en particulier)
- 0 DNA (3 en 23/24, 17 Pass Installation en 2022/2023)

Au regard de ces chiffres, nous pouvons constater que l'ADEAR 32 est de plus en plus sollicitée pour informer, accompagner à l'installation et à la pérennisation des fermes en agriculture paysanne sur le territoire gersois. L'équipe est encore montée en compétence sur ce volet tout au long de l'année et chacun.e des accompagnateur.trice intervient sur le volet "installation". Pour autant, il est difficile de faire croître le financement de ces actions à la hauteur de la demande.

Aussi, nous observons une bascule dans l'accompagnement aux aides à l'installation en lien avec la nouvelle programmation (2023-2027).

La DNA, moins intéressante globalement que l'ancien Pass Installation, est peu sollicitée.

Côté DJA par contre, en lien notamment avec le fait qu'elle est à présent accessible sous conditions d'expérience, nous observons un surcroît de sollicitation (8 dépôts entre le 1er janvier 25 et le 30 juin, 13 projets de dépôt d'ici à la fin de l'année civile). L'ensemble de l'équipe est montée en compétence sur l'accompagnement des DJA et tous ses membres sont en capacité d'accompagner le montage de ces demandes.

Aussi, pour accompagner "plus et mieux", l'équipe a cherché à développer l'accompagnement collectif :

- **Dimensionner et chiffrer mon projet agricole :**
2 formations de 4 jours ont été organisées, une à l'automne 24, l'autre en début d'été 2025 : 15 stagiaires ont ainsi pu se former à la réalisation d'un prévisionnel économique par ce biais.
Dans l'objectif de pouvoir mobiliser le CPF ou VIVEA pour financer la participation de certains porteurs de projet, l'ADEAR 32 a sollicité et obtenu au printemps 2025 l'habilitation permettant la délivrance d'une certification à l'issue de cette formation.
- > intervention Purpan : 2,5 jours d'intervention auprès d'une vingtaine

d'étudiants en 4e année d'École d'Ingénieur, dont 50% de porteurs de projet d'installation.

- **Accompagnement à l'émergence de collectifs agricoles** : 2 collectifs en émergence ont été informés ou accompagnés dans leur projet d'installation collective. 2 des accompagnatrices de l'équipe sont formées pour pouvoir intervenir spécifiquement dans ce cadre.

>>> Orientations 2025-2026 :

- Accompagner "plus et mieux" en déployant de plus en plus d'actions collectives :
 - Organiser la première session de la formation "Dimensionner et chiffrer son projet agricole" certifiée début 2026 et organisation des premiers jurys.
 - Mettre en place une 1ère session d'accompagnement "De l'Idée au Projet", pour favoriser le regroupement et répondre à une demande d'accompagnement à des stades de projet précoce.
 - Projets de formations : gestion avec excel, accompagnement de collectifs, commercialisation
- Continuer à contribuer au déploiement de l'accès au Pack Installation-Transmission du CD 32
- Révision de la tarification des prestations de l'ADEAR 32.

2. Stages à la ferme en partenariat avec l'association SOL

L'ADEAR du Gers a maintenu son implication dans le projet « passerelles paysannes » dans l'esprit du compagnonnage paysan, en collaboration avec l'association SOL, basée à Paris.

Une convention de partenariat entre la FADEAR, l'ARDEAR Occitanie et les 10 ADEARs partenaires est en cours de rédaction.

Le réseau des fermes partenaires de l'opération sur le territoire gersois s'est aussi développé passant de 3 à 8.

En effet les 3 fermes déjà parties prenantes de l'opération :

- la Ferme enchantée,
- le Jardin des Arbolets,
- et le Pote à Gers,

Ont été rejointes par :

- la ferme du Raguet,
- le Jardin des Oiseaux Peints,
- la Ferme en coton,

- le Domaine de Herrebouc,
- le GAEC de Barottes

Entre juillet 2024 et juin 2025, l'ADEAR a accompagné 1 porteuse de projet, en stage sur différentes fermes partenaires : la Ferme Enchantée et la ferme du Petit Scarabée. En janvier 2025, 2 animatrices ont participé à une réunion bilan/perspectives de développement du dispositif à l'échelle nationale.

Prestations rémunérées pour l'organisme d'accompagnement et la ferme accueillante (recherche de financements réalisée par l'association SOL, principalement auprès de fondations d'entreprise).

>>> Orientations 2025-2026 :

- Pérenniser et si possible développer le nombre de candidats accompagnés par session (printemps/automne),
- Signature d'une convention de partenariat entre SOL, la FADEAR, l'ARDEAR et l'ensemble des ADEAR partenaires.

3. Espace-test agricole GERSMES

GERsMES est le premier espace-test agricole gersois. Il a été créé en février 2020 à l'initiative de structures de développement agricole (50%) et de paysan.ne.s ressources (50%).

L'ADEAR 32 investit du temps depuis 2020 dans la mise en place du dispositif, à travers la mise à disposition de l'une de ses animatrices pour la réalisation des différentes missions inhérentes à GERsMES (gestion associative, comptable, financière, accompagnement, coordination et partenariats,...).

L'ADEAR a prolongé la mise à disposition salariée en vue d'un recrutement à l'été 2024, dans l'idée de terminer les actions liées au PAT puis de limiter son intervention dans le dispositif de test d'activité à de l'accompagnement des porteurs de projet en test, qui est le cœur de métier de l'ADEAR. La mise à disposition salariée pour le poste de coordination de l'espace-test s'est terminée en juin 2024. L'ADEAR a également dédié une période de tuilage en 2024-2025 pour effectuer le transfert de compétences auprès de la nouvelle salariée recrutée par GERsMES en novembre 2024.

Suite au recrutement, l'ADEAR a ainsi poursuivi :

- l'accompagnement de 4 testeur.se.s (entrés respectivement en novembre 2022, juin 2023, mai 2024, novembre 2024) sur des activités de maraîchage biologique, de pépinière d'arbres champêtres et de plantes aromatiques et médicinales sur 4 lieux-tests en fonctionnement
- sa participation aux Conseils d'Administration de GERsMES

>>> Orientations 2025-2026 :

Participation au développement du test d'activité par :

- l'information des cédants, propriétaires fonciers et porteurs de projet
- l'intervention conjointe à des évènements (CFPPA, séminaire du Pays d'Armagnac)
- la participation à la mise en œuvre des actions retenues au PAT phase 2 (SNANC) - ouverture de nouveaux lieux-tests, diversification des profils de tuteur.ice.s (parité de genre) et filières de productions à tester (plantes pérennes, transformation,...)
- la participation au COTECH de la CCAAG
- la mise en œuvre conjointe du projet TR'OCC (GERsMES est mobilisé comme prestataire de l'ADEAR)
- l'appui de GERsMES à la recherche de cofinancements pour mieux financer l'action de l'ADEAR dans l'étude de faisabilité et le développement du tutorat paysan

E) Accompagnement à la transmission agricole

1. Sensibilisation, mise en relation, accompagnement individuel

L'ADEAR du Gers accompagne la transmission agricole **sur l'ensemble du territoire gersois.**

Un travail partenarial a été mené avec l'ADASEA, la SAFER, l'association du futur PNR d'Astarac ainsi que les Bios du Gers, Radio Coteaux.

Ces échanges ont permis une interconnaissance des structures, d'informer sur les actions proposées par l'ADEAR et d'évaluer les possibilités d'action en commun (repérage de cédants, cafés transmission, etc.).

Parallèlement, l'ADEAR 32 a participé à des réunions de la Cit2e (qui regroupe Arbres et paysages, Terre de Liens, l'ADEAR 32, l'ADASEA et le Conseil Départemental) et à des réunions avec la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne.

Des réunions partenariales avec la structure d'espace-test agricole Gersmes ont également été réalisées et ont permis de dresser des pistes d'action coordonnées autour de la transmission et du test d'activité dans le cadre de la transmission

Notre action sur la transmission agricole peut se découper en plusieurs phases :

Le repérage des cédants

La sensibilisation à la transmission agricole

★ Envoi de courriers et rendez-vous de sensibilisation à la transmission agricole

- auprès des acteurs du monde para agricole
- ★ Avec les structures partenaires: mise en place d'un échange formalisé entre les techniciens et l'ADEAR pour repérer les agriculteur-ices proches de la retraite et les orienter vers l'ADEAR 32.
- ★ Organisation et/ou participation à des événements:
 - Ateliers techniques agricole ainsi qu'au séminaire d'élaboration de la charte du PNR d'Astarac "Cap vers l'Astarac de demain"
 - Rencontres nationales des Espaces tests agricoles
 - Rencontre de la transition alimentaire
- ★ Plusieurs articles (Lettre des paysans, journaux, journal du département) ont été réalisés et diffusés ainsi qu'une émission de radio sur Radio Coteaux
- ★ Des points accueil transmission pour présenter le parcours à l'accompagnement transmission proposé par l'ADEAR 32 : présentation des étapes du parcours transmission et des réflexions à anticiper ainsi que des aides disponibles.
- ★ un ciné-débat sur les défis de la transmission, ce qui a permis de sensibiliser sur la nécessité de favoriser la transmission dans le territoire.
- ★ Des cafés transmissions-installation sur 2 thématiques. Notamment sur les freins et leviers de transmission et sur la transmission-installation en collectif et la restructuration des fermes.
- ★ Un podcast avec notre partenaire Radio Coteaux qui a permis de diffuser sur nos événements à venir et les différentes missions de l'ADEAR.

L'accompagnement

- ★ Une quinzaine **agriculteurs en phase de transmission** ont été renseignés et accompagnés individuellement L'appui de l'ADEAR s'effectue à différents niveaux en fonction de la situation du/de la cédant/e :
 - L'aide à l'identification de solutions ;
 - L'appui méthodologique (parcours, procédures...) ;
 - La mise en relation avec des porteurs de projet ;
 - La médiation (entre le cédant et le porteur de projet).

La mise en lien avec des repreneurs

La mise en lien s'effectue via différents biais :

- ★ La diffusion et le suivi des annonces
- ★ L'organisation et mise en place du projet "Imaginer le champs des possibles" avec les étudiants du BPREA de Mirande
- ★ L'accompagnement via un CEFI

2. Offres / demandes foncières

Les offres de foncier, les demandes d'installation, les offres de reprise d'exploitation, les recherches d'association sont diffusées dans la lettre d'information mensuelle, sur le site internet et la page Facebook de l'ADEAR et auprès des différents

partenaires (Objectif Terres, lycées agricoles, service de remplacement, FDCUMA, etc).

>>> Orientations 2025-2026 :

- Poursuite des actions et partenariats débutés (repérage, événements de sensibilisation, accompagnement).
- Augmentation du volume d'activité (Subvention Région, CD32, DRAAF), répartition des missions entre deux postes
- Participation auprès de Gersmes au COTECH de mise en oeuvre d'un espace test agricole en vue d'une transmission agricole sur le territoire de l'Astarac Arros en Gascogne
- Mise en place d'un partenariat avec le Pays d'Armagnac
- Participation au Séminaire régional sur les Systèmes agricoles et biodiversité à Toulouse. Ce séminaire a pour vocation de réunir les réseaux agricoles et écologues mais également de la recherche, de faire connaître et de valoriser les connaissances et outils développés au sein de projets et programmes régionaux en vue de co-construire des solutions communes.
- Projet de création de carte interactive pour faciliter la mise en lien avec repreneur

G) Projets multipartenariaux

1. Verger en transition

Présentation du projet et objectifs :

L'ADEAR 32 a obtenu en septembre 2024 des financements complémentaires pour la deuxième phase du projet **Verger en Transition (VeT)**, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (**PAT**) et de la démarche "C'est fait dans le Gers" du Conseil départemental 32. Le projet se met en œuvre de septembre 2024 à juin 2027.

Objectif général : développer l'offre en fruits sur le territoire gersois

2 actions :

- 1) recensement des producteurs et acheteurs/acteurs périphériques agissant sur la filière fruits du Gers, leurs pratiques et leurs besoins
- 2) organisation de rencontres professionnelles (partage de savoirs et savoirs-faires, mise en relation des opérateurs de la filière et leur montée en compétences)

Le démarrage du projet a été différé à septembre 2025 en vue du retour de l'équipe à 4 salariés.

Pour rappel, la 1ère phase du projet a permis :

- *la mise en valeur de vergers conservatoires et des variétés fruitières locales*

- une contribution à l'émergence de la filière arboricole avec un modèle d'économie participative (2 campagnes de financement participatif)
- des rencontres entre producteurs et actions de sensibilisation auprès des consommateurs sur les adaptations aux changements climatiques et les liens à imaginer entre arboriculteurs du territoire

>>> Orientations 2025/2026 :

- Veille sur les appels à projet pour davantage d'accompagnements multi-acteurs (coordination des structures agricoles) : mécénat obtenu auprès de la Fondation Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées
- Lancement d'une enquête quantitative/qualitative sur l'arboriculture gersoise et rencontres entre professionnels

2. CASDAR TR'OCC

Le projet TR'OCC – leviers pour les transmissions et transitions agricoles en Occitanie s'inscrit dans un contexte régional et national marqué par une profonde recomposition du monde agricole.

Face au vieillissement des actifs, à la diminution du nombre de fermes et aux difficultés de reprise, TR'OCC fédère un large partenariat — ADEARs, Terres Vivantes, Terre de Liens, SAFER, collectivités, structures foncières, acteurs de la recherche — pour développer des outils, des méthodes et des dynamiques collectives permettant : d'accompagner les cédants dans une transmission anticipée et structurée, de soutenir les porteurs de projet, y compris les collectifs émergents, et de mobiliser les territoires autour du devenir du foncier agricole.

Ces actions couvrent plusieurs volets : alimenter un répertoire de savoir-faire paysans, construire une offre de formation pour les cédants, diffuser des outils pour accompagner les collectifs émergents, sensibiliser les porteurs de projet à la reprise de fermes existantes, valoriser les expériences collectives d'animation foncière, diffuser les ressources nationales liées au portage foncier, et assurer le pilotage du projet via des comités de suivi et un séminaire final.

Le projet vise ainsi à favoriser la transmissibilité des fermes, à accompagner les transitions agroécologiques lors des reprises et à renforcer les coopérations pluriacteurs indispensables aux solutions foncières locales.

Dans cette dynamique, le rôle de l'ADEAR du Gers consiste à contribuer au déploiement territorial du projet, à sensibiliser les publics concernés et à participer à des démarches collectives visant à rendre les transmissions plus anticipées, plus accompagnées et plus favorables à une agriculture paysanne résiliente.

Entre juillet 2024 et juin 2025, l'ADEAR du Gers s'est particulièrement impliquée dans plusieurs actions du projet TR'OCC, notamment :

- ★ Construction d'une offre de formation pour les cédants : Participation aux groupes de travail régionaux dédiés à la conception d'une offre de formation destinée aux cédants et propriétaires de fermes difficiles à transmettre. Cette contribution a permis de remonter les besoins spécifiques observés sur le terrain gersois et d'enrichir les contenus pédagogiques envisagés.
- ★ Diffusion d'outils pour accompagner les collectifs émergents : Participation aux réunions d'information et aux sessions d'appropriation du Répertoire des savoir-faire paysans, un outil développé par l'ADEAR Grand Est et diffusé en Occitanie. L'ADEAR 32 a contribué à sensibiliser les porteurs de projet collectifs et à favoriser l'usage de cet outil dans les situations de reprise collective.
- ★ Sensibilisation des porteurs de projet à la reprise de fermes existantes : Participation à des temps de sensibilisation et d'échange, notamment : présence au colloque sur la transmission des élevages en Occitanie organisé par l'INP-ENSAT à Toulouse ; participation à des réunions en visio de groupes de travail régionaux dédiés à la transmission et aux transitions agroécologiques. Ces actions ont permis d'alimenter les réflexions régionales et de mieux relayer les enjeux propres au territoire du Gers.
- ★ Participation aux comités de pilotage du projet : Contribution à comité de pilotage avec les partenaires du projet, permettant un suivi collectif de l'avancement des actions et une articulation cohérente entre les dynamiques locales du Gers et les orientations régionales du projet TR'OCC.

>>> Orientations 2025/2026

- Participation aux séminaires et comités techniques
- Co-pilotage de l'axe 2.3 "Accompagner l'émergence de collectifs pour la reprise de fermes"
- Contribution aux différents axes (productions de fiches témoignages, création d'une formation auprès des cédants, sensibilisation des porteurs de projet à la reprise de fermes,...)

3. Projet FACT (ANACT) autour de la pénibilité en Agriculture Paysanne

L'ADEAR du Gers participe, avec 5 autres ADEAR d'Occitanie à un projet piloté par l'ARDEAR Occitanie, à une étude sur la pénibilité du travail en Agriculture Paysanne. L'objectif de ce projet est notamment de mieux comprendre les facteurs de pénibilité en Agriculture Paysanne pour mieux accompagner au sein des ADEAR.

L'ensemble des paysan.ne.s en contact avec l'ADEAR 32 ont dans ce cadre été consulté.e.s par mail en mai-juin 2025.

>>> Orientations 2025/2026 :

- Courant de l'été 2025, enquête auprès de paysans et paysannes gersois, réalisées par Pauline VERRON, stagiaire en fin d'étude à l'ARDEAR.
- Organisation et participation aux rencontres annuelles sur la thématique de la pénibilité du travail les 27 et 28 novembre 2025
- Participation à un groupe de travail d'analyse de pratique à partir de novembre 2025 et sélection d'outils pour mieux accompagner cette dimension

4. Expérimentation plein air

Le projet d'expérimentation plein air est porté par la FADEAR et dans le Gers, administrativement, par l'ADEAR du Gers, la Confédération paysanne du Gers étant prestataire pour la mise en œuvre du suivi. Il a été mis en œuvre de 2023 et prend fin en décembre 2025. Sur la période concernée, 6 fermes gersoises ont fait partie de l'expérimentation.

Les objectifs du projet sont de :

- recueillir des informations et de l'expérience partagées et reconnues pour co-construire et accompagner les éleveurs dans la mise en place ou l'adaptation des mesures de biosécurité en plein air ;
- évaluer l'efficacité de mesures alternatives de prévention des risques sanitaires mises en place dans ces élevages ;
- accompagner les éleveurs dans la mise en place progressive de la biosécurité en se focalisant en priorité sur les mesures qui répondent au mieux aux risques identifiés sur chaque ferme ;
- recueillir de l'expérience partagée dans les élevages plein air où la mise en place des mesures de biosécurité pose problème ;
- proposer des adaptations de la réglementation pour les élevages en plein air si nécessaire.

>>> Orientations 2025/2026 :

- Tenue d'un colloque de restitution national du projet le 4 novembre
- Présentation des résultats à l'Assemblée Nationale le 2 décembre 2025
- Diffusion des livrables (rapport complet, synthèse et webinaire accessibles via la Confédération paysanne ou l'ADEAR du Gers).

H) Formations professionnelles agricoles

Les formations de l'ADEAR se veulent avant tout lieu d'échange, d'apprentissage par la pratique et sont donc fortement dépendantes des conditions de leur réalisation, en présentiel et sur des fermes la plupart du temps.

Le contexte de l'organisation des formations évolue d'années en années vers une complexification des procédures administratives, réduisant à la fois la rentabilité des formations et les possibilités de financements des porteurs de projets, le secteur étant également fortement soumis à la concurrence des acteurs de la formations.

Sur la période juillet 2024- juin 2025, 24 formations ont été planifiées mais seulement 18 ont pu être réalisées.

Pour rester concurrentiel, la stratégie de la qualité a été faite dès 2020 en adhérant volontairement à la certification nationale « Qualiopi » afin d'anticiper les évolutions des obligations nationales, ce niveau de certification est supérieur à « Qualicert » qui est conservé.

Afin de garantir la pertinence de notre offre et de répondre au mieux aux attentes du terrain, la construction du programme de formation ne se fait jamais ex nihilo. Chaque année, un sondage est diffusé auprès de nos adhérent.es afin d'identifier précisément leurs besoins, leurs difficulté.es et les compétences qu'ils souhaitent développer. Ces retours constituent une base essentielle pour orienter nos choix de thématiques. Ils sont ensuite croisés avec les enjeux identifiés sur le territoire, les dynamiques agricoles locales et les observations issues de nos accompagnements individuels. Cette démarche participative nous permet de proposer des formations ancrées dans la réalité des pratiques, adaptées aux spécificités du Gers et complémentaires de l'offre existante au niveau régional.

Parallèlement, un processus de coordination de l'offre de formation est également mis en place pour réduire les doublons dans l'offre de formation et lutter contre les faibles taux de remplissage des formations qui visent un même public : les agriculteurs financés par VIVEA. Sont notamment organisés des échanges réguliers avec les bio du Gers et les bio du 65. D'autres articulations sont en cours de mise en place notamment grâce au travail d'interconnaissance des acteurs menées au sein de la CiT2E par le Département.

Formation réalisée juillet 2024- juin 2025	Nombre stagiaires	Nombre jours
Chien de troupeau	9	4,0
Tronçonneuse spécial paysanne	6	1,0
Auto-défense verbale pour les paysanne	0	annulée
Traction animale	6	2,0
Développer une stratégie de commercialisation (chiffrage)	8	4,0
soins alternatifs	8	2,0
formalité administrative	5	1,0

Formation SAFER	7	1
Gestion du risque parasitaire	9	2,0
parage naturel	0	annulée
Irrigation en maraîchage	6	1
Greffage - perfectionnement	7	1
Initiation à la vannerie traditionnelle	3	2,0
technique alternative de taille des arbres fruitiers	0	annulée
mécanique agricole spéciale paysanne	10	2,0
Transformer ses légumes	7	2,0
Auto-défense verbal	5	2,0
Chien de troupeau - initiation	10	4,0
PPAM	0	annulée
Mener à bien la transmission de sa ferme	0	annulée
initiation à la culture des champignons	8	2,0
Agriculture syntropique	6	3,0
Préparation naturelle peu préoccupante (PNPP)	8	2,0
Moyenne	5,56	2,11
Total	128	38

>>> Orientations pour 2025-2026 :

- Depuis la fin de l'année 2025, de nouvelles restrictions temporaires ont été annoncées par VIVEA en raison de contraintes budgétaires. Ces restrictions se traduisent par un recentrage du financement sur les formations collectives, limitées à dix stagiaires par session, et par une enveloppe de financement fortement réduite pour le dernier trimestre 2025. Toutes les formations planifiées ne pourront donc pas être prises en charge, ce qui pourrait nous obliger à reprogrammer certaines sessions au début de l'année 2026. Ces ajustements risquent d'avoir un impact sur la planification et la mise en œuvre du programme de formation 2026, nécessitant une anticipation renforcée et une adaptation des stratégies d'inscription et de communication auprès des agriculteurs.
- coordination des offres de formations sur le territoire
- certification des formations actuellement réalisées dans le cadre des accompagnements afin de les rendre éligibles aux financements (formation chiffrage, formation de l'idée au projet) en s'appuyant sur l'ARDEAR

RAPPORT FINANCIER 2024-2025 et BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026

COMPTE DE RESULTAT	BP 25-26	%	JUIL 24- JUIN 25	JUIL 23 – JUIN 24
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations /dons adhérents	2 500,00 €	1,32 %	3 170,00 €	2 255,00 €
Prestations de service	55 711,20 €	17,21 %	41 213,54 €	67 624,97 €
Recettes CTJ	20 000,00 €	7,65 %	18 332,96 €	28 055,04 €
Recettes Automnale	2 882,00 €	1,55 %	3 717,60 €	2 845,25 €
PRESTATION DE SERVICES > DJA	18 000,00 €	5,07 %	12 135,00 €	16 442,74 €
> Avenants	1 200,00 €	0,17 %	400,00 €	600,00 €
> Stages SOL	3 500,00 €	0,62 %	1 492,00 €	2 800,00 €
> Gersmes	3 229,20 €	1,46 %	3 487,98 €	11 222,44 €
> DNA	300,00 €	0,00 %	0,00 €	
> Enveloppe CD 32	6 000,00 €	0,00 %	0,00 €	
> Prestation demande de sub	600,00 €	0,00 %	0,00 €	
> Intervention purpan + 2 ciné débat		0,69 %	1 648,00 €	
Autre prod d'activités annexes		0,00 %	0,00 €	5 659,50 €
Formation professionnelle	71 800,00 €	25,64 %	61 408,00 €	40 336,30 €
CEFI	4 800,00 €	1,00 %	2 400,00 €	2 500,00 €
Formation professionnelle (VIVEA et autres OPCO)	60 000,00 €	23,03 %	55 158,00 €	37 836,30 €
Autofinancement Formation professionnelle	1 000,00 €	0,00 %		
Formations certifiantes	6 000,00 €	1,61 %	3 850,00 €	
Subventions d'exploitation	129 011,85 €	54,52 %	130 575,79 €	94 292,67 €
TRANSMISSION : AITA	21 000,00 €	8,35 %	20 001,82 €	17 772,88 €
TRANSMISSION : Labellisation Région	6 000,00 €	4,50 %	10 767,86 €	0,00 €
TRANSMISSION : Volet 5 AITA	3 000,00 €	0,00 %	0,00 €	
Mairie de Monfort	350,00 €	0,15 %	350,00 €	
CD32 : communication	1 000,00 €	0,63 %	1 500,00 €	
CD32 : BPG	1 904,39 €	0,71 %	1 705,61 €	
CD32 : service agriculture	5 000,00 €	2,92 %	7 000,00 €	3 776,01 €
CD32 : PDI	19 575,00 €	8,17 %	19 571,00 €	19 869,10 €
PROFESSIONNALISATION – Région (via ARDEAR)	10 000,00 €	5,65 %	13 524,14 €	41 074,68 €
INSTALLATION : Région	35 739,00 €	15,25 %	36 532,50 €	
PAT1 : VET	0,00 €	0,47 %	1 114,59 €	11 800,00 €
PAT2 : suite VET	3 800,00 €	0,00 %	0,05 €	
CASDAR	9 730,13 €	1,52 %	3 648,80 €	
ANACT : pénibilité en AP	2 213,33 €	0,46 %	1 106,66 €	
Caisse d'épargne	5 700,00 €	0,00 %		
- remboursement formation (ocapiat)	2 000,00 €	1,01 %	2 421,34 €	
CUI/CAE ML + LT	0,00 €	4,13 %	9 888,09 €	
Remboursement Occupiat tuilage François	700,00 €	0,00 %		
aide service civique mensuelle + rbst f°	1 300,00 €	0,60 %	1 443,33 €	
Dons		0,00 %	0,00 €	632,00 €
Reprises sur amort. Et provisions, transfert de charges	2 950,00 €	1,15 %	2 746,03 €	9 351,35 €
rbsmt frais divers conf	550,00 €	0,23 %	546,03 €	1 052,11 €
reversement loyer conf	2 400,00 €	0,92 %	2 200,00 €	2 600,00 €
transfert de charges d'exploitation		0,00 %	0,00 €	5 699,24 €
Autres produits d'exploitation	0,00 €	0,00 %	0,60 €	143,00 €
- produits de gestion courante		0,00 %	0,60 €	143,00 €
Total des Produits d'Exploitations	261 973,05 €	99,83 %	239 113,96 €	214 635,29 €
- produits financiers		0,00 %	0,59 €	1,44 €
- produit exceptionnel		0,17 %	405,56 €	500,00 €
TOTAL DES PRODUITS	261 973,05 €	100,00 %	239 520,11 €	215 136,73 €

CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes	92 460,90 €	32,87 %	81 920,07 €	98 122,46 €
Charges CTJ	10 700,00 €	4,18 %	10 414,62 €	18 699,08 €
Frais et presta Eric CTJ	2 410,50 €	198,82 %	2 016,72 €	
Automnale de monfort / communication	300,00 €	0,12 %	296,10 €	398,40 €
Automnale de monfort / tireuse	72,00 €	0,06 %	150,00 €	
NDF et achats Monfort	500,00 €	0,43 %	528,36 €	
Intervention F° professionnelles (VIVEA et autres OPCO)	40 000,00 €	12,46 %	31 062,06 €	28 337,20 €
Frais annexe F° VIVEA dont NDF	2 000,00 €	1,69 %	2 081,26 €	
Frais animation transmission	150,00 €	0,03 %	82,26 €	
NDF Transmission	1 000,00 €	0,53 %	649,11 €	
NDF Installation	400,00 €	0,16 %	201,27 €	
NDF Prestation	700,00 €	0,53 %	647,03 €	
Logiciel PE	100,00 €	0,04 %	100,00 €	
Refacturation MAJ PE	180,00 €	0,14 %	174,56 €	
NDF Professionnalisation	800,00 €	0,62 %	759,21 €	
Formation des salariés	4 000,00 €	1,89 %	4 715,54 €	6 373,60 €
NDF Formations salariés	2 000,00 €	1,60 %	1 968,26 €	
voyages et déplacements		0,00 %		6 475,58 €
réceptions		0,00 %		873,63 €
Copieur/ordinateurs(*2)/GANDI	2 500,00 €	1,00 %	2 498,61 €	2 197,02 €
Téléphones, internet, Leviia, la poste	1 900,00 €	0,75 %	1 860,44 €	1 847,98 €
Services bancaires	60,00 €	0,03 %	63,75 €	137,66 €
Leasing copieur	800,00 €	0,31 %	771,97 €	1 052,76 €
Ménage	1 022,40 €	0,33 %	820,40 €	1 592,20 €
Loyer	7 200,00 €	2,89 %	7 200,00 €	7 200,00 €
Honoraires Bulletin de salaire	888,00 €	0,33 %	833,00 €	
Assurance multirisque + remorque	475,00 €	0,18 %	458,75 €	425,31 €
Documentation technique : transural	60,00 €	0,00 %		60,00 €
Autocollants / badges	150,00 €	0,05 %	130,03 €	
Compta	3 008,00 €	1,20 %	2 978,22 €	3 062,98 €
EBP	0,00 €	0,15 %	362,40 €	
Honoraires CAC	3 900,00 €	1,55 %	3 864,00 €	3 818,00 €
Autres frais structure	100,00 €	0,04 %	94,14 €	
Cotisation FADEAR	585,00 €	0,21 %	530,00 €	255,00 €
Cotisation ARDEAR	2 900,00 €	1,13 %	2 808,00 €	2 356,00 €
Cotisation RSP		0,00 %		180,00 €
Avocat	1 600,00 €	0,32 %	800,00 €	
Entretien et réparation sur biens		0,00 %		3 691,61 €
Personnel extérieur à l'association : sous-traitance VET	0,00 €	0,00 %		9 088,45 €
Impôts taxe et versement assimilés		0,41 %	1 014,35 €	357,39 €
Prélèvements sur salaires F° professionnelle continue		0,41 %	1 014,35 €	357,39 €
Salaires et traitements	119 884,05 €	49,45 %	123 229,70 €	92 402,81 €
Salaires et congés payés	117 891,00 €	48,80 %	121 600,30 €	92 402,81 €
Indemnisation Service civique	1 993,05 €	0,65 %	1 629,40 €	
Charges sociales, prévoyance	41 113,00 €	17,11 %	42 629,02 €	32 403,36 €
Dotation aux amortissements		0,14 %	348,37 €	734,48 €
Charges de gestion courante		0,02 %	54,62 €	2,87 €
Total des Charges d'Exploitation	253 457,95 €	100,00 %	249 196,13 €	224 023,37 €
- charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	253 457,95 €	100,00 %	249 196,13 €	224 023,37 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 515,10 €		-9 676,02 €	-8 886,64 €
Bénévolat			14 840,00 €	14 904,00 €

BILAN

ACTIF	JUIL 24 - JUIN 25	JUIL 23 - JUIN 24	PASSIF	JUIL 24 - JUIN 25	JUIL 23 - JUIN 24
			Fonds propres avec droit de reprise	5 500,00 €	5 500,00 €
Immobilisations incorporelles			Capital social / Fonds associatifs		
			Subventions d'investissement		406,00 €
Immobilisations corporelles	75,57 €	424,00 €	Réserves ou provisions réglementées	83 202,42 €	92 089,00 €
			Report à nouveau		
Immobilisations financières	475,00 €	475,00 €	Résultat	-9 676,00 €	-8 887,00 €
			Autres Fonds Propres		
Total Actif immobilisé	550,57 €	899,00 €	Total Fonds propres/Fds asso.	79 026,42 €	89 108,00 €
Stocks et encours			Provisions pour risques et charges		
Créances clients	37 674,53 €		Dettes financières (2)		
Subventions à recevoir		23 815,00 €	Dettes fournisseurs	24 331,98 €	7 270,00 €
Autres créances	52 309,50 €	83 502,00 €	Dettes fiscales et sociales	29 130,22 €	26 049,00 €
Disponibilités et VMP (1)	46 354,61 €	19 233,00 €	Autres dettes	7 500,00 €	7 500,00 €
Charges constatées d'avance et à répartir	3 099,84 €	2 478,00 €			
Total Actif circulant	139 438,48 €	129 028,00 €	Total Dettes	60 962,20 €	40 819,00 €
TOTAL ACTIF	139 989,05 €	129 927,00 €	TOTAL PASSIF	139 988,62 €	129 927,00 €